

scientifiques canadiens et de scientifiques soviétiques.

Les deux parties sont convenues d'encourager la continuation de ce programme grâce auquel, au cours des cinq dernières années, huit scientifiques soviétiques sont venus au Canada et huit scientifiques canadiens sont allés en Union soviétique pour effectuer des recherches durant des périodes allant jusqu'à trois mois;

3. Lorsque jugé mutuellement avantageux, le Conseil national de recherches du Canada et l'Académie des sciences de l'Union soviétique s'efforcent, également dans le cadre de ce programme, de faciliter la collaboration entre scientifiques de leurs laboratoires respectifs;

4. D'encourager et de faciliter la coopération entre leurs chercheurs respectifs dans le domaine des sciences pures et appliquées, des sciences sociales et des sciences humaines;

5. D'encourager et de faciliter la participation de spécialistes des sciences naturelles, physiques et sociales et d'autres spécialistes des deux pays à des conférences et à des symposiums internationaux qui auront lieu soit en URSS soit au Canada;